

Décision Générale colonial

Décision n° 193 décision n° 193 du 25 mars 1942

n° 193

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 25 mars 1942
Numéro JO n° 544 du 31/03/1942	Date du numéro 31 mars 1942

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Ali Ibrahim est engagé, pour compter du 24 mars 1942, en qualité de planton manœuvre et mis à la disposition du chef du Service de l'enseignement. Son salaire est fixé à 12 francs par jour.